

Grève générale: Responsables mais pas coupables des violences



Et la liste des responsables est longue. De la ministre des Outre-mer aux parents des jeunes, tous impliqués de près ou de loin dans cette journée paralysante que vient de vivre Mayotte.

Page 2



Recherche

Le «Pourquoi pas» en recherche sous-marine dans l'océan Indien



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Social

Grève générale: Responsables mais pas coupables des violences



Barrage à Tsararano jeudi matin à 5h

Et la liste des responsables est longue. De la ministre des Outre-mer aux parents des jeunes, tous impliqués de près ou de loin dans cette journée paralysante que vient de vivre Mayotte.

Pour certains, le traumatisme de 2011 est si fort, qu'il leur semblait que c'était hier encore qu'ils étaient privés du droit le plus élémentaire de se déplacer d'un point à un autre. Les deux mouvements ne sont pas comparables dans le comportement des manifestants, puisqu'en 2011, c'était eux qui «caillaient» en direct, alors qu'il s'agit aujourd'hui des salariés, essentiellement de la fonction publique, dans un mouvement de revendication de leurs

droits. Mais ils ont un point commun, l'impréparation, voulue ou non, qui débouche sur des débordements.

En zone gendarmerie, à Mangajou, des jeunes ont érigé un barrage avec des bancs, un gendarme a été légèrement blessé, et un autre à Ongoujou a pu être dénoué par le dialogue avec les militaires. En zone police, c'est à dire sur Mamoudzou et sa périphérie, ce fut plus agité : Les ronds-points de Mtsapéré, Passamainty et Doujani ont été des points de blocage parfois très violents. Le journaliste du JDM a été blessé, ainsi que d'autres confrères dans pratiquement chacune des rédactions.

Du côté des forces de l'ordre sur Mamoudzou, si un petit flottement s'est fait sentir dans la matinée, la reprise en main a débouché ensuite sur la libération des axes.

« Nous n'avons pas travaillé »

Des jeunes qui ne supportent pas la vue d'un appareil de photo et qui n'ont pas compris qu'une action sur la voie publique est susceptible d'être médiatisée. Encore une fois, les parents, et les adultes dans leur ensemble ne se sont pas illustrés par leur courage, en dehors des mamans qui ont pu dégager le rond-point de Passamainty. Pire, les représentants syndicaux étaient eux-mêmes les victimes, dont ils se disaient impuissants, de racket, d'agression voire de blocage d'opérations escargot... une sorte de course à l'échalote du plus performant.

Pendant ce temps, place Mariage, tous les rideaux étaient fermés, «nous n'avons pas travaillé», indiquait un commerçant. De quoi refroidir toujours plus les investisseurs.

« On doit pouvoir manifester »

Place de la République l'arrivée des manifestants peu avant midi Place de la République l'arrivée des manifestants peu avant midi «C'est pas de notre faute», se justifiait Rivo, leader SNUipp-FSU, lorsque nous l'interpellions sur le niveau de responsabilité de l'Intersyndicale. «On doit pouvoir manifester sans avoir ce genre de problème», disait-il, renvoyant la balle vers les forces de l'ordre. A Paris ou Bordeaux, oui, peut-être, mais à Mayotte, cela semble difficile. Chacun est

couable à son niveau.

Les parents qui ne cadrent pas leurs enfants, les adultes qui osent à peine lever la voix, les syndicats qui savent qu'une journée de blocage des routes signifie des jeunes non scolarisés, et donc mobilisables pour des barrages. L'Etat enfin, qui a laissé des retards s'accumuler en pensant que la rébellion n'était pas une constante de cette population à la fois docile et fougueuse, tout en appliquant impôts et amendes à 100% des taux.

Enfin, la déception d'accueillir une ministre spécialiste des Outre-mer, venue tout spécialement pour nous après Tromelin, qu'on annonçait mandatée pour formuler des avancées, mais qui aura emporté tout espoir, pour ceux qui en avaient.

Les grévistes pour remporter l'adhésion doivent avoir un discours clair et une organisation sans reproche comme ce fut le cas le 3 novembre. Ils ont donné rendez-vous ce vendredi à 7h sur la place de la République pour un mouvement contre les administrations.

Anne Perzo-Lafond



Grève générale

Les blocages et l'opération escargot de jeudi



Blocage au rond point de Passamainty

L'intersyndicale avait prévenu : les opérations de ralentissements de la circulation seraient nombreuses ce jeudi matin...

16h. « Les abords nord et sud de Mamoudzou sont dégagés », informe la police nationale. Les véhicules circulent donc normalement de Tsoundzou à Majicavo Lamir. Idem du côté gendarmerie, sur le reste de l'île donc, selon leur chargé de communication. Les habitants qui veulent rentrer chez eux avant la nuit et d'éventuelles répliques de la journée peuvent donc le faire. Par ailleurs, trois jeunes ont été interpellés, « deux sont connus des services de police ».

14h40. Le préfet et les représentants de la préfecture arrivent sur Grande Terre alors que l'intersyndicale s'adresse à la base. Les syndicats annoncent accepter une « rencontre de la dernière chance » avec la préfecture. Les représentants du mouvement doivent se retrouver avec le préfet à 15h.

« Nous pouvons nous féliciter des efforts pour construire le rapport de force et obtenir des résultats satisfaisants pour la population de Mayotte », a lancé El Anziz, de Force ouvrière, aux 150 manifestants présents place de la République.

« Nous acceptons cette réunion, à une condition: nous voulons négocier avec un préfet qui a mandat pour parler au nom du gouvernement. Nous ne voulons plus des gens qui nous font tourner en rond! » a-t-il ajouté.

14h20. Issa Abdou, 4e vice-président du conseil départemental vient témoigner sa solidarité avec les grévistes sur la place de la République.

« Les élus sont du côté des grévistes », a-t-il dit. « Nous aussi avons été déçu par la parole de la ministre et par le fait qu'aucune solution n'ait été trouvé à des revendications légitimes ». Il a échangé avec les représentants syndicaux et avec des grévistes qui témoignaient des débordements, en particulier à Doujani, dont ils ont été eux aussi victimes.

Cette présence d'un élu du département est d'autant plus symbolique que le cœur des revendications du mouvement porte sur les carrières des agents de l'ancienne collectivité départementale de Mayotte.

13h50. Extrême tension à Doujani. Le rond-point de Cap'taine Alendor est tenu par des jeunes qui veulent en découdre avec les forces de l'ordre. Les syndicats indiquent également que des Mzungus (métropolitains) sont très clairement pris pour cible. Des syndicalistes ont « extrait » un jeune médecin métropolitain qui passait à proximité du barrage pour l'amener en sécurité, loin des jeunes déchaînés.

Des jeunes qui bloquent à la fois les manifestants qui ne peuvent

rejoindre la place de la République, et les ambulances. Rivo, secrétaire général du SNUipp, est parvenu à libérer le passage pour le véhicule sanitaire en négociant avec eux. La police intervient actuellement, sans grenade lacrymogène, épaulée par les gendarmes mobiles. Ils essuient des pluies de galets.

Très clairement, des consignes d'extrême prudence et de bon sens sont plus que jamais à prendre en compte.

12h10. Les jeunes qui bloquaient le rond-point du baobab ont installé un nouveau barrage vers Mtsapéré. Très grande tension avec du racket et des menaces. Des véhicules qui arborent des drapeaux syndicaux peuvent tout de même se faufiler mais nombreux sont ceux qui font demi-tour pour ne pas être pris à partie.

Place de la République l'arrivée des manifestants peu avant midi
Place de la République l'arrivée des manifestants peu avant midi

11h55. Les manifestants de l'opération escargot du nord arrivent au compte-gouttes sur la Place de la République à Mamoudzou. L'opération du sud approche du rond-point du baobab où la police est intervenue. La zone serait sécurisée pour permettre aux manifestants arrivant du sud de pouvoir rejoindre le centre de Mamoudzou. Les jeunes qui avaient allumé des feux se sont dispersés dans les villages.

Au collège de Mgombani comme au lycée de Mamoudzou, un grand nombre d'élèves sont sortis des établissements. Mais il est impossible pour eux de reprendre les transports en commun, la circulation étant très fortement perturbée dans Mamoudzou et les bus ne circulant pas dans l'agglomération.

11h10. Alors que le rond-point de la barge est bloqué à son tour à Mamoudzou, on apprend qu'une





Place de la République l'arrivée des manifestants peu avant midi

délégation de l'intersyndicale sera reçue à 15 heures par le préfet.

Les opérations escargots progressent. Dans le nord, la tête du cortège est à la hauteur du siège d'EDM. Au sud, le convoi devrait pouvoir passer à Passamainty. Des mamans en colère sont venues déloger les jeunes qui bloquaient le rond-point depuis 7h30 (voir plus bas).

10h40. Situation tendue aux abords du lycée Younoussa Bamana de Mamoudzou. Des jeunes qui sont remontés du rond-point du Boabab ont incendié une épave, un véhicule abandonné qui se trouvait dans le quartier. La police est sur place pour tenter de ramener le calme dans la zone.

10h30. A l'aéroport, l'activité n'est que très peu perturbée. Les effectifs minimum sont présents pour assurer la sûreté aéropotuaire, les services piste, enregistrement et PC. Il ne manque qu'un homme pour assurer une présence normale pour la sécurité pompiers.

Du côté des passagers, un certain nombre de voyageurs ont pu prendre les deux premières barge de 5h30 et 6h00, avant blocage, alors qu'ils doivent partir sur les vols de l'après-midi. Il manque encore une soixantaine de passagers pour les vols de 13h40 d'Air Austral vers Saint-Denis et de 14h50 de Corsair vers Paris.

Entre Petite et Grande Terre, une nouvelle barge sanitaire a effectué la traversée. Des petites embarcations proposent des liaisons entre les deux îles.

9h40. Un journaliste du JDM violemment pris à partie par des jeunes au rond-point du Baobab à Mamoudzou. Alors qu'il faisait des photos du rond-point bloqué, un groupe de jeunes s'en est pris à lui à coups de pierres. Notre confrère a pu se dégager et repartir sur son scooter. Il a alors essuyé des jets de projectiles divers. Il n'est que légèrement blessé.

L'opération escargot du nord, bloquée par les jeunes collégiens. L'opération escargot du nord, bloquée par les jeunes collégiens

9h15. Grosse perturbation de la circulation dans le nord. L'opération escargot est elle-même ralentie par un groupe d'une vingtaine de jeunes scolarisés à Dzoumogné: « Nous avons été ramassés par les bus ce matin, mais les profs n'étaient pas là. Et nous n'avons plus de moyens pour rentrer chez nous vers le sud ». Certains, très véhéments, ont menacé de s'en prendre à notre matériel photo. Ils marchent devant la file de voiture en effectuant de temps à autres des sit-in. Ils viennent de quitter Kangani et vont arriver à Trévani.

La préfecture adresse des recommandations aux usagers de la barge et de l'amphidrome: « Limiter au strict nécessaire les déplacements entre les deux îles; si un déplacement est inévitable, se munir d'eau et de nourriture ».

9h00. Les barrages de Mtsamboro, Bandraboua et Dzoumogné sont levés. L'opération escargot du nord a démarré, comme celle du sud. L'opération est actuellement entre Longoni et Koungou. Du côté de Sada, quelques barrages sont encore à signaler à Mangajou. A Hajangua, la situation est semble-t-il redevenue calme après l'arrivée des forces de l'ordre. La circulation y est un peu compliquée à cause du très long bouchon de l'opération escargot et d'un accident de la route.

C'est calme en revanche sur Petite Terre.

A Mamoudzou, situation toujours très tendue à Mtsapéré du côté du rond-point du Baobab où la police a effectué plusieurs tirs de gaz lacrymogènes avant de

reprendre de la distance. Le barrage est toujours en place.

Une « barge sanitaire » avec plusieurs ambulances à bord arrive à 8h58 à Mamoudzou en provenance de Petite Terre. Quelques passagers ont pu monter à bord pour partir vers Petite Terre.

8h25. L'opération escargot a démarré depuis Tsararano. Le convoi est actuellement à Ironi Be et remonte tout doucement vers Tsoundzou 2.

8h15. A Mtsapéré, le rond-point du baobab est bloqué par des jeunes avec une situation assez tendue.

Blocage au rond-point de Passamainty avec des scolaires qui ont installé des bancs sur la chaussée et chantent la Marseillaise.

Dans le centre de Mamoudzou, le ponton de plaisance est également bloqué et les forces de l'ordre ont pris position à l'embarcadère de la barge de Grande Terre.

A noter qu'à 8h00, la circulation est fluide dans le nord, entre Longoni et Mamoudzou.

7h45. Le dispositif DRAP vient d'être déployé à l'entrée de l'impasse menant à la préfecture : des barrières de 4m qui en empêchent l'accès. Une centaine de jeunes lycéens de Petite Terre qui n'ont pu regagner leurs établissements faute de ramassage, sont en attente de barge. La circulation est fluide à l'intérieur de Mamoudzou.

7h20. Blocage levé à Passamainty. Par contre, caillassage à Hajangua qui nécessite l'intervention de la gendarmerie. Petite anecdote: à Tsararano, l'opération es-

cargot ne peut démarrer, un automobiliste mécontent barrant la route avec son véhicule.

6h50. Evolution des barrages dans le nord. Celui de Mtsamboro serait levé. Ca bloque encore à Dzoumogné.

Les amphidromes ont à présent interrompu leurs rotations. Même chose pour les barges. Petite et Grande Terre ne sont donc plus reliées.

6h35. Les caillassages ont repris à Mtsapéré. Véhicules et deux-roues sont la cible de jets de pierres avec un nouveau barrage au niveau de la MJC. De nombreux conducteurs font demi-tour. Soyez prudents dans la zone.

Le service des barges est perturbé à son tour. La barge en provenance de Petite Terre qui devait arriver vers 6h20 à Mamoudzou a fait demi-tour. En revanche, l'amphidrome a pu effectuer ses toutes premières rotations.

6h25. La barrage érigé par des jeunes au niveau de la MJC de Mtsapéré a été levé par la police. Les forces de l'ordre ont été accueillies par des jets de pierres. La situation est redevenue calme dans la zone.

Des scolaires qui n'ont pas eu leur bus du matin bloquent actuellement la chaussée du côté de la poste de Passamainty.

Le barrage de Mangajou (Sada) a été levé peu après 6 heures. Mais le blocage est toujours effectif à Tsararano où l'opération escargot est toujours prévue pour démarrer à 7 heures.

5h26. A Tsararano, le rond-point

est bloqué par un barrage depuis 4h30, une paralysie totale de la circulation avant le démarrage de l'opération escargot prévue pour... 7 heures en direction de la ville-préfecture. Le carrefour est crucial pour tous ceux qui viennent du sud. Ici se rejoignent les routes de Bandrélé et Sada pour rejoindre Mamoudzou.

A noter, qu'un infirmier libéral venant de Mamoudzou a été autorisé à passer peu après 5h30 pour assurer des soins dans la zone d'Hajangua.

Entre Tsararano et Mamoudzou, sur la route nationale vide de toutes voitures, de nombreuses personnes marchent pour rejoindre Tsoundzou à pied. Il y a de fortes chances qu'elles arrivent avant les premières voitures.

A Mangajou, une voiture brûlée et un arbre couché sur la chaussée empêchent les automobilistes en provenance de Sada de prendre la route vers Mamoudzou. Les pompiers ont été dépêchés sur place pour éteindre les flammes. Le nord aussi est concerné du moins à Mtsamboro où un blocage serait en place.

Comme la circulation générale, le service de ramassage scolaire est bloqué en ces trois endroits. A Tsararano toujours, un bus arrivant de Mamoudzou a été contraint de faire demi-tour. Mais le ramassage scolaire est assuré partout ailleurs.



Recherche

Le «Pourquoi pas» en recherche sous-marine dans l'océan Indien



Le pont arrière du « Pourquoi pas »

Un bâtiment de l'IFREMER est en mission pour un mois et demi entre le Mozambique et Madagascar. Et quel bâtiment ! Il s'agit du « Pourquoi pas », un hommage au Trois-mâts d'expédition polaire du commandant Charcot. Comme son ancêtre, le Pourquoi Pas de Genavir, embarque des scientifiques, une trentaine, pour le programme pluridisciplinaire PAMELA MOZ 4.

Le programme PAMELA porte sur l'étude des marges continentales à travers le monde, et principalement dans le canal du Mozambique. Des notions scientifiques qui nécessitent l'éclairage du chef de mission, Gwenaël Jouet : « Nous travaillons sur les domaines de transi-

tion entre la partie terrestre et océanique, essentiellement sur les marges passives, situées dans des régions sans activité géodynamique. » En encore plus clair, les scientifiques s'intéressent aux zones où se sont accumulés les sédiments sous lesquels peuvent être piégés du pétrole ou du gaz.

Des sédiments issus de l'érosion terrestre, qui se sont accumulés en bordure de littoral, et transportés par les rivières sous-marines. Les deux grandes zones étudiées lors de cette mission qui débute ce vendredi, sont celle du Zambèze, à l'ouest du Canal du Mozambique, et de Madagascar, au nord-ouest de l'île, près de Majunga, « où une grosse rivière souterraine vient se déverser. » Un programme qui se décline en

cinq thèmes dans le droit fil des « pourquoi, comment et quand ? », chers aux scientifiques.

Premier jet

« Nous cherchons comment ces marges se sont formées, et comment les sédiments se sont accumulés il y a des centaines de milliers d'années. Le troisième volet concerne l'observation des glissements de terrains sous-marins qui ont pu provoquer des tsunamis ou des instabilités par le passé », explique le scientifique.

Et ces sédiments en s'enfonçant dans les fonds sous-marins ont pu libérer des fluides, « de l'eau associée à des hydrocarbures dont on peut trouver des traces. D'ailleurs, une zone a été repérée par topographie l'année dernière au large de Majunga, où nous revenons faire des relevés supplémentaires », indique Eric Deville, co-chef de mission. La présence d'organismes qui utilisent ces sorties de fluide pour se nourrir est également étudiée. Il s'agit donc d'une mission exploratrice globale, qui va de la recherche fondamentale à un premier pas vers une recherche pétrolière plus approfondie : « l'objectif est une meilleure compréhension des systèmes, qui pourront éventuellement faire l'objet d'observations ciblées dans un deuxième temps. »

Les Monts du Mahorais

Le « Pourquoi pas » va notamment utiliser la sismique réflexion, de petites explosions envoyées depuis la surface vers les profondeurs, qui sont renvoyées avec plus ou moins de rapidité en fonction des strates sous-

marines rencontrées, et qui permettent d'identifier de possibles gisements de pétrole ou de gaz. Seuls d'éventuels forages ultérieurs pourront le confirmer.

Nos eaux mahoraises ne seront pas explorées dans ce cadre. Non qu'elles soient inintéressantes, mais parce qu'elles font l'objet d'autres études, celles des monts sous-marins. « Les fonds du Canal du Mozambique peuvent atteindre 3.000 mètres de profondeur, avec ça et là, de petites montagnes qui peuvent être associées à une activité volcanique et à des systèmes carbonatés. Ils nous permettent de comprendre l'évolution du niveau de la mer il y a 20.000 ans. Sans travailler sur les problématiques actuelles du niveau des mers, les recherches révèlent que ces évolutions ont été plus ou moins rapides au cours des temps.

C'est donc une mission multidisciplinaire qui quitte Mayotte ce jeudi soir, et qui passera notamment par les Iles Eparées, sur lesquelles, hasard du calendrier, la ministre des Outre-mer vient de réaffirmer la légitimité française...

Anne Perzo-Lafond



Avis d'appel public à la concurrence Travaux

1- Identification du pouvoir adjudicateur: COMMUNE DE BOUENI

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
COMMUNE DE BOUENI
Hôtel de ville,
Rue de la mairie
97 620 BOUENI
Téléphone : 02 69 62 16 31 Fax : 02 69 62 05 23
Mail : contact@boueni.fr

2- Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Mr le Maire de BOUENI

3- Type du pouvoir adjudicateur :
Statut de l'organisme :
Collectivité territoriale

Activités principales :
Services généraux des administrations publiques

4 - Maître d'œuvre : BET TEMA sarl
Haut des Jardins du Collège – Escalier A1
97600 MAMOUDZOU

5 – Procédure :

Mode de passation du marché :

La procédure de consultation retenue pour le présent marché est la procédure d'appel d'offre ouverte avec publicité et mise en concurrence, en application à l'article 33 ; 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Date limite de réception des offres :
Mercredi 6 Janvier 2016 avant 12h00

Délai de validité des offres :
120 jours

6- Objet du marché et lieu d'exécution:

Description du marché :
L'avis implique un marché public.
Intitulé attribué au marché :
Opération RHI Moinatrindri 2-1ère tranche : Reconsultation
Nature du marché :
Exécution :

7- Financement de l'opération :

Les modalités de financement sont les suivantes : Etat
Les travaux sont réglés par acomptes mensuels.
Délai maximum de paiement : 30 jours

8- Délai d'exécution prévisionnel envisagé des travaux :

Durée globale des travaux : 22 semaines y/c la période de préparation de travaux pour la tranche ferme et 13 semaines y/c la période de préparation de travaux pour la tranche conditionnelle
Démarrage prévisionnel des travaux : Courant Février 2016

9- Décomposition en tranche, lots et nature des travaux:

Les travaux objets de l'opération seront réalisés en une seule tranche.
a – Définition de l'opération :
Travaux de la RHI Moinatrindri 2-2ème tranche comprenant la réalisation d'une voie en béton armé et la réalisation d'allées piétonnes

b – Division en lots : dévolution en marchés séparés : 01 lots
- LOT N°1 : Terrassements-VRD (tranches ferme et conditionnelle)

Forme du marché :
Appel d'offres ouvert.

Classification CPV :

Pour le LOT N°1 : 45100000-8- Travaux de préparation de chantier, 45111220-6- Travaux de débroussaillage, 45112000-5- Travaux de fouilles et de terrassements, 45233 226-9 - Travaux de construction de routes d'accès, 45261400-8- Travaux de revêtement, 45233 260-9, 45223 000-6 - Travaux de construction et d'aménagement d'ouvrages, 45332200-5- Travaux d'installation de distribution d'eau, 45232410-9-Travaux d'assainissement

Variantes :

Les variantes sont autorisées en sus de l'offre de base.

c – Actualisation ou révision de prix : les prix sont actualisables.

d – Règlement des travaux : les travaux sont rémunérés par application du prix global et forfaitaires.

e – Description sommaire des travaux :

Pour le LOT N°1 : Préparation du terrain, terrassements et fouilles, extension du réseau AEP, y/c branchements, réalisation du réseau assainissement des eaux usées gravitaire y/c tabourets de branchements, réalisation de refoulement EU et 2 postes de refoulement, essais et rétrocension au SIEAM, Travaux de voirie y/c évacuation des eaux pluviales.

10- Conditions de participation relatives au marché :

Peuvent participer des entreprises uniques ou groupements conjoints avec mandataire désigné ayant les compétences requises.

Les lots seront attribués par marchés séparés. Une même entreprise peut soumissionner sur plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigées :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant est de 5 %.

Une caution personnelle et solidaire peut être proposée.

Une avance pourra être accordée.

Le taux retenu pour l'avance est de 15 %.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre autre que la langue française :

Sans objet

11- Date de l'envoi à la publication : Jeudi 12 novembre 2015

12- Conditions particulières de retrait des dossiers :

Les dossiers sont à retirer à la mairie de Bouéni, direction des services techniques (au format informatique) à partir du Lundi 16 novembre 2015.
Le candidat doit se munir d'une clé USB ou d'un CD (vierge).

13- Condition de remise des candidatures et des offres:

Les plis doivent parvenir à l'adresse ci-après au plus tard le mercredi 6 janvier 2016 avant 12 h 00 contre récépissé à :

Mairie de Bouéni
Direction des services techniques
97 620 BOUENI
Affaire suivie par : Mr Nadhoiri Said
Tél : 02 69 62 16 31
E-mail : said.nadhoiri@boueni.fr

14- Condition d'envoi des candidatures :

Les plis seront déposés sous enveloppe cachetée et portant la mention suivante :
"Proposition pour marché de Travaux de l'opération RHI Moinatrindri 2-1ère tranche: Reconsultation – LOT N°"

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS.**15- Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Mayotte
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 Mamoudzou
Téléphone : 0269 61 18 56
Fax : 0269 61 18 62
E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

16- Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :

Commune de BOUENI
Monsieur NADHOIRI SAID – Direction des services techniques
97 620 BOUENI
Tél. : 02 69 62 16 31

17- Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du bureau d'études :

BET TEMA Sarl (ALI Momed)
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 61 11 38
e-mail : bet.tema@wanadoo.fr



Avis d'appel public à la concurrence Travaux

1–Identification du pouvoir adjudicateur: COMMUNE DE BOUENI

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE BOUENI
Hôtel de ville,
Rue de la mairie
97 620 BOUENI
Téléphone : 02 69 62 16 31 Fax : 02 69 62 05 30
Mail : contact@boueni.fr

2-Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Mr le Maire de BOUENI**3- Type du pouvoir adjudicateur :**

Statut de l'organisme :

Collectivité territoriale

Activités principales :

Services généraux des administrations publiques

4 – Maître d’œuvre : BET TEMA sarl

Haut des Jardins du Collège – Escalier A1
97600 MAMOUDZOU

5 – Procédure :**Mode de passation du marché :**

La procédure de consultation retenue pour le présent marché est la procédure adaptée ouverte avec publicité et mise en concurrence, en application à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Date limite de réception des offres :

Lundi 7 décembre 2015 avant 12h00

Délai de validité des offres :

120 jours

6- Objet du marché et lieu d'exécution :

Description du marché :

L'avis implique un marché public.

Intitulé attribué au marché :

Opération RHI Moinatrindri 2-2ème tranche

Nature du marché :

Exécution :

7- Financement de l'opération :

Les modalités de financement sont les suivantes : Etat

Les travaux sont réglés par acomptes mensuels.

Délai maximum de paiement : 30 jours

8- Délai d'exécution prévisionnel envisagé des travaux :

Durée globale des travaux : 5,50 mois y/c la période de préparation de travaux

Démarrage prévisionnel des travaux : Courant février 2016

9- Décomposition en tranche, lots et nature des travaux:

Les travaux objets de l'opération seront réalisés en une seule tranche.

a – Définition de l'opération :

Travaux de la RHI Moinatrindri 2-2ème tranche comprenant la réalisation d'une voie en béton armé et la réalisation d'allées piétonnes

LE JDM

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :

LE JDM



Contenus originaux



PDF Hebdomadaire



Accès aux archives



Module de recherche

- b – Division en lots : dévolution en marchés séparés : 04 lots**
- LOT N°1 : Aménagement des allées piétonnes (AP2 ; AP5 ; AP6 et AP7), allées en V, trottoirs et placette
 - LOT N°2 : Aménagement des allées piétonnes (AP9 ; AP10 ; AP11 ; AP12 et AP13)
 - LOT N°3 : Réalisation de garde-corps métallique sur mur en maçonnerie
 - LOT N°4 : Réseau électrique BTA et éclairage public

Forme du marché :
Procédure adaptée ouverte.

Classification CPV :

Pour le LOT N°1 : 45100000-8- Travaux de préparation de chantier, 45111220-6- Travaux de débroussaillage, 45112000-5- Travaux de fouilles et de terrassements, 45233 161-5 - Travaux de construction de chemins piétonniers
Pour le LOT N°2 : 45100000-8- Travaux de préparation de chantier, 45111220-6- Travaux de débroussaillage, 45112000-5- Travaux de fouilles et de terrassements, 45233 161-5 - Travaux de construction de chemins piétonniers
Pour le LOT N°3 : 45100000-8- Travaux de préparation de chantier, 45242110-9 – pose de garde-corps
Pour le LOT N°4 : 45100000-8- Travaux de préparation de chantier, 45112000-5- Travaux de fouilles et de terrassements, 45231400.9 – lignes électrique

Variantes :

Les variantes sont autorisées en sus de l'offre de base.

c – Actualisation ou révision de prix : les prix sont actualisables.

d – Règlement des travaux : les travaux sont rémunérés par application du prix global et forfaitaires.

e – Description sommaire des travaux :

Pour le LOT N°1 : Préparation du terrain, terrassements et fouilles, ouvrages en maçonneries, revêtements de sol en BA.

Pour le LOT N°2 : Préparation du terrain, Terrassements et fouilles, ouvrages en maçonneries, revêtements de sol en BA.

Pour le LOT N°3 : Préparation du terrain, pose de garde-corps.

Pour le LOT N°4 : Préparation du terrain, Réseau électrique, Eclairage public.

10- Conditions de participation relatives au marché :

Peuvent participer des entreprises uniques ou groupements conjoints avec mandataire désigné ayant les compétences requises.

Les lots seront attribués par marchés séparés. Une même entreprise peut soumissionner sur plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigées :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant est de 5 %.

Une caution personnelle et solidaire peut être proposée.

Une avance pourra être accordée.

Le taux retenu pour l'avance est de 5 %.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre autre que la langue française :

Sans objet

11- Date de l'envoi à la publication : jeudi 12 novembre 2015

12- Conditions particulières de retrait des dossiers :

Les dossiers sont à retirer à la mairie de Bouéni, direction des services techniques (par format informatique) à partir du **lundi 16 novembre 2015**.

Le candidat doit se munir d'une clé USB ou d'un CD (vierge).

13- Condition de remise des candidatures et des offres:

Les plis doivent parvenir à l'adresse ci-après au plus tard le lundi 7 décembre 2015 avant 12 h 00 contre récépissé à :

Mairie de Bouéni
Direction des services techniques
97 620 BOUENI
Affaire suivie par : Mr NADHOIRI Saïd
Tél : 02 69 62 16 31
E-mail : said.nadhoiri@boueni.fr

14- Condition d'envoi des candidatures :

Les plis seront déposés sous enveloppe cachetée et portant la mention suivante :

“Proposition pour marché de Travaux de l'opération RHI Moinatrindri 2-2ème tranche – LOT N°

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

15- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Mayotte
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 Mamoudzou
Téléphone : 0269 61 18 56
Fax : 0269 61 18 62
E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

16- Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :

Commune de BOUENI
Monsieur NADHOIRI Saïd – Direction des services techniques
97 620 BOUENI
Tél. : 02 69 62 16 31

17- Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du bureau d'études :

BET TEMA Sarl (ALI Momed)
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 61 11 38
e-mail : bet.tema@wanadoo.fr